

L'enseignement au Familistère à travers les archives personnelles de Marie Moret et d'Émilie Dallet

Jean-Baptiste André Godin, fondateur du Familistère de Guise, souhaitait développer un système d'éducation original. Dans cette entreprise, il bénéficia du soutien constant de sa seconde épouse, Marie Moret. Les Archives départementales de l'Aisne ont récemment reçu en dépôt des documents qui éclairent la personnalité de celle-ci et son rôle au sein des écoles du Familistère.

Au cours de l'année 2002, M. et Mme Lévy-Prudhommeaux ont pris contact le département de l'Aisne pour manifester leur souhait de céder un ensemble d'archives relatives à Jean-Baptiste André Godin et à Marie Moret, archives jusqu'à présent conservées dans leur famille. Après examen du fonds et rédaction d'un bref inventaire des pièces, l'ensemble a été acquis par le Conseil général. Il est à présent conservé aux Archives départementales où un instrument de recherche plus détaillé est en cours d'élaboration. Ces archives familiales proviennent principalement de Marie Moret elle-même et de sa sœur cadette, Émilie Dallet.

Marie Moret naît à Brie-Comte-Robert, en Seine-et-Marne, en 1840, dans une famille d'artisans ; elle est la fille d'un cousin germain de Godin. Elle quitte ses études très jeune pour entrer en apprentissage et, d'après le témoignage de sa sœur, en manifeste un très vif regret. Elle reprend ses études vers seize ans grâce à Godin qui, pour ce faire, l'envoie à Bruxelles. Dès la construction des premiers bâtiments du Familistère, Marie Moret s'y installe. Elle occupe très vite une place privilégiée auprès de Godin qu'elle s'attache à seconder et dont elle semble être l'un des plus fervents soutiens. Elle lui sert de secrétaire et l'accompagne lorsqu'il est élu député. Son rôle le plus visible concerne la mise en place puis le fonctionnement des services de l'enfance au Familistère, de la nourricerie aux écoles primaires. Marie Moret devient l'épouse de Godin en 1886. À la mort de celui-ci en 1888, elle assume durant six mois la gérance du Familistère et règle la succession compliquée de son mari. Son activité dans les écoles diminue ensuite au profit de ses travaux d'édition, tous centrés sur la diffusion des idées de celui-ci et la publication de ses textes. Elle quitte Guise en 1892 pour s'installer à Nîmes où elle meurt en 1908.

Marie Moret vécut dans l'ombre de Godin en se dévouant activement à son œuvre. Sa sœur cadette, Émilie Moret, épouse Dallet, apparaît plus en retrait encore. Les deux sœurs restèrent extrêmement liées leur vie entière. Partageant des intérêts communs pour les méthodes novatrices en matière d'enseignement, elles travaillèrent ensemble à la mise en place d'une pédagogie originale au Familistère. Tandis que Marie Moret élabora une méthode pour l'enseignement du



Marie Moret. Arch. dép. Aisne, 53 J 94.

calcul, Émilie Dallet mit au point une méthode d'apprentissage de la lecture. Émilie Dallet survécut dix ans à sa sœur, cherchant à mettre en relief le rôle propre de Marie Moret auprès de Godin. Ainsi, c'est elle qui rédigea le petit *In memoriam* qui présente la vie de Marie Moret et reste la source principale à son sujet.

À la fin de sa vie, Marie Moret céda une partie de ses archives au Centre National des Arts et Métiers mais conserva une partie de sa correspondance, des documents familiaux ainsi que de nombreux dossiers de travail sur l'enseignement et les écoles du Familistère. À sa mort, Émilie Dallet conserva soigneusement l'ensemble des documents en la possession de sa sœur et les enrichit de ses propres papiers personnels. Lorsqu'elle mourut, c'est sa fille, Jeanne Prudhommeaux-Dallet, qui prit en charge l'ensemble des archives familiales liées au Familistère. Les archives de Marie Moret et de sa sœur sont restées dans la famille Prudhommeaux jusqu'en 2002, tandis qu'une autre partie des archives familiales, beaucoup plus volumineuses, concernant Godin et le Familistère, ont été déposées au CNAM il y a plusieurs années.

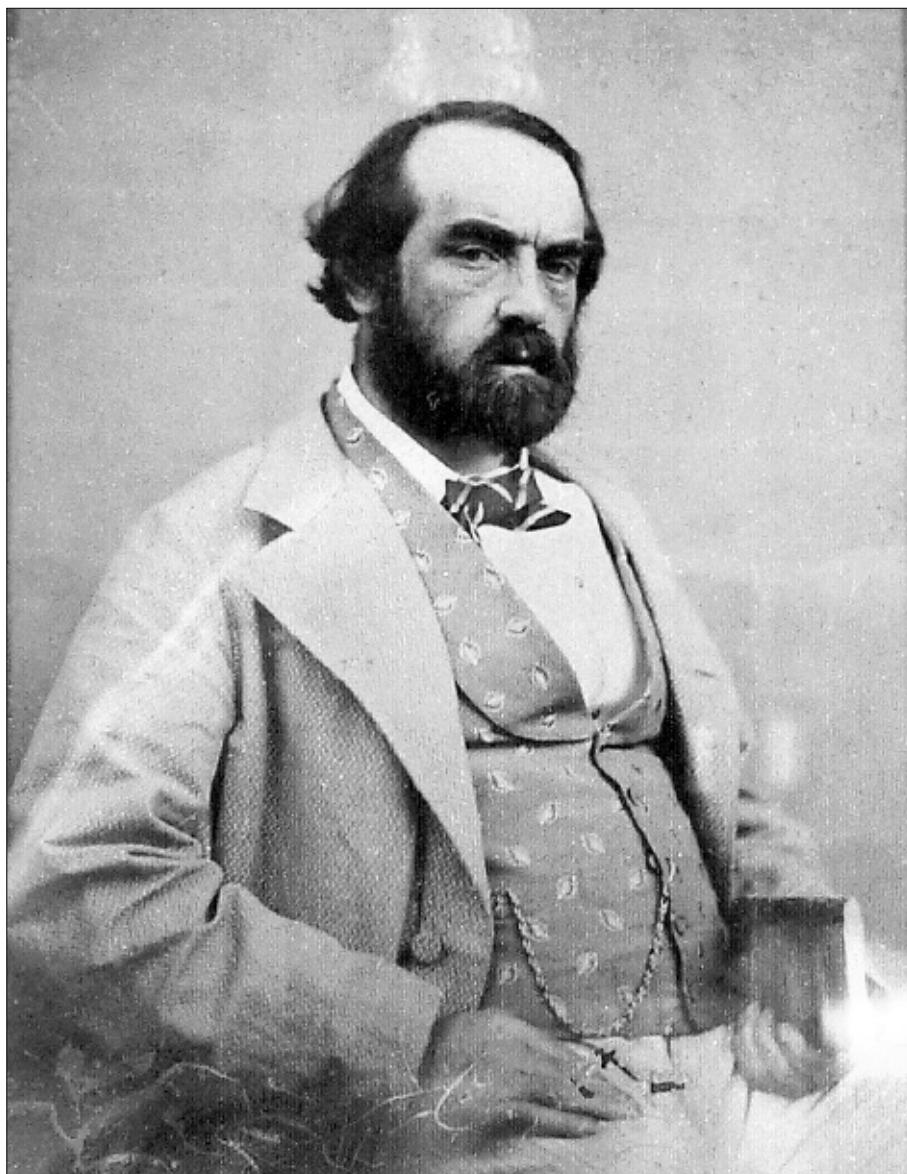
Les papiers personnels de Marie Moret et d'Émilie Dallet

Les archives de Marie Moret et de sa sœur représentent un ensemble assez peu volumineux mais cohérent. On y distingue d'une part une série de dossiers relatifs à l'enseignement – ce sont les plus complets – qui traitent de l'enseignement en général tel que le concevaient Godin et ses proches, des écoles du Familistère et de la pédagogie. D'autre part, figurent dans ces archives des documents qui témoignent d'autres activités des deux sœurs et de leurs intérêts intellectuels, presque toujours en relation avec le Familistère : travaux d'édition, gestion du Familistère par Marie Moret en 1888, *etc.*

Les documents conservés se présentent sous forme de notes manuscrites, de correspondance et de dossiers contenant de la documentation. On y trouve aussi des croquis, comme ceux, nombreux, réalisés au cours de recherches sur un mobilier scolaire adapté à l'enfant, et quelques photographies, principalement des portraits de Godin et de Marie Moret ; quelques-unes sont inédites.

Les notes manuscrites sont des études et essais, des brouillons d'ouvrages ou d'articles, des copies de conférences. Elles comprennent également une série de documents liés au fonctionnement même des écoles : rapports d'inspections des classes, listes de fournitures, résultats aux examens.

La correspondance est surtout une correspondance familiale, mais pas uniquement, comme en témoignent quelques lettres de Godin relatives au fonctionnement de l'usine, en particulier à son approvisionnement en matières premières, et plusieurs lettres de Marie Moret rédigées ou reçues dans le cadre de travaux d'édition ou au cours d'échanges pédagogiques. Le reste de la correspondance se compose en majorité de lettres échangées entre Marie Moret, Émilie Dallet et la fille de celle-ci. Un très vif intérêt pour le spiritisme donne une tonalité singulière à leurs échanges épistolaires. Le goût pour ces questions apparaît



Jean-Baptiste Godin. Arch. dép. Aisne, 53 J 94.

aussi dans une collection de revues spirites et dans de curieux cahiers d'écriture semi-automatique censés avoir été écrits lors de la visite d'esprits...

Les dossiers concernant la documentation contiennent des coupures de presse, des périodiques et des ouvrages publiés.

Enfin, de façon plus disparate, figurent des documents conservés à titre de reliques familiales : le contrat de mariage entre Jean-Baptiste André Godin et Marie Moret, les testaments manuscrits de Marie Moret et d'Émilie Dallet, les cahiers d'écolières de Marie et Émilie datant du tout début des années 1850, c'est-à-dire de la fréquentation du pensionnat.

Les écoles du Familistère

Les questions relatives à l'enseignement sont au cœur des préoccupations de Jean-Baptiste Godin et de Marie Moret. L'enseignement est un des dispositifs majeurs de l'ensemble du Familistère. Il répond à la fois à un but pratique et à une visée morale et humaniste : « Il s'agit de déterminer comment on donnera à tous les enfants l'éducation et l'instruction en rapport avec les égards dus à la dignité de la personne humaine, quels que soient la naissance et le rang de la famille de l'enfant. »¹ Les écoles font donc partie intégrante du projet du Familistère et sont ouvertes dès 1862.

Godin considère que les gouvernements successifs que la France a connus n'ont pas assez favorisé le développement de l'enseignement. Il suit avec intérêt les évolutions de l'enseignement public sous la Troisième République : Marie Moret organise une série de dossiers regroupant les textes de loi, les propositions de loi discutées à l'Assemblée, les articles de presse... Pour Godin, l'instruction publique devrait être l'une des premières préoccupations de la France républicaine et faire l'objet « de plans et d'idées rationnelles sur les moyens d'application ». La gratuité de l'enseignement primaire et la construction de maisons d'école sont les plus grandes urgences. Godin se propose de « procéder à l'étude rationnelle de l'école et de dresser des plans qui puissent être proposés en modèle » (*Le Devoir*)², car il constate que les dispositions matérielles ne sont pas adaptées, que ce soit l'emplacement du bâtiment, son plan ou son mobilier. En attendant ces réformes, il faut devancer la loi et mettre en place les moyens nécessaires à une instruction digne de ce nom : c'est un devoir pour les hommes animés de sentiments démocratiques. La situation des écoles du département est alors fort peu satisfaisante. Comme nous l'apprend un rapport de 1869 sur les écoles de l'Aisne en 1868, de nombreux enfants, en particulier les filles, sont encore privés d'instruction et les conditions matérielles d'enseignement sont très médiocres. Beaucoup d'écoles laissent à désirer sous le rapport de l'installation et de la salubrité, le mobilier scolaire est encore insuffisant ou défectueux³.

1. Arch. dép. Aisne, 53 J 20.

2. Arch. dép. Aisne, 53 J 2.

3. Arch. dép. Aisne, 53 J 1.

Godin ouvre donc sa propre institution : une école privée, laïque, mixte et obligatoire. Il rencontre de nombreuses oppositions ; sont en particulier mises en cause la laïcité et la mixité des classes. Godin voit dans la mixité entre garçons et filles la possibilité de composer des classes suivant l'âge et le savoir des élèves. Il doit finalement renoncer aux classes mixtes de 1874 à 1883. Par ailleurs, les instituteurs recrutés par ses soins sont assez souvent remis en question par l'administration de l'Instruction publique. Des classes sont parfois fermées par le Préfet, suscitant des protestations véhémentes de la part des habitants, protestations que Marie Moret se charge de rédiger si nécessaire.

Les écoles du Familistère sont l'illustration parfaite de bâtiments conçus pour répondre aux exigences de l'enseignement. Godin est persuadé de l'importance des dispositions matérielles en matière d'éducation et d'instruction : « On n'a pas assez remarqué l'influence considérable que les mesures prises en faveur du corps exercent sur le progrès de l'esprit. »⁴ Il est alors généralement admis que l'école est le lieu du développement des facultés intellectuelles et morales de l'enfant. Godin suggère qu'elle est aussi le lieu d'un développement corporel harmonieux : « L'école peut, plus qu'on ne le pense, contribuer à former des enfants forts et bien portants, en même temps qu'elle les forme meilleurs et plus intelligents. »⁵ Il expose à l'envie les moyens rationnels à mettre en œuvre pour l'éducation et l'instruction de l'enfant.

Les archives de Marie Moret conservent la trace de l'activité déployée par Godin et ses proches lors de la conception de bâtiments et d'un mobilier adapté aux enfants : croquis, courrier, tableaux de mesures, calculs... Dans les archives, de nombreux brouillons concernent ainsi les mesures idéales des croisées et fenêtres, l'aération et le chauffage des classes, les mesures des tables et bancs, l'ordre et la distribution des classes. Comme l'écrit Marie Moret, « aucune mesure, aucun détail n'est laissé à l'arbitraire »⁶.

Ces conceptions forment une sorte de théorie des conditions matérielles d'enseignement idéales, théorie largement connue puisqu'elle fait l'objet de nombreux discours et articles parus dans *Le Devoir* et *Le Courier de l'Aisne*. Godin a conscience que cet aspect matériel peut sembler mineur et il le défend d'autant plus vigoureusement, soulignant que le négliger est un défaut de prévoyance.

La seule conception du mobilier a demandé de nombreuses mesures et de subtils calculs pour adapter les proportions des tables et bancs à la taille des enfants des différentes classes d'âge. La minutie du détail est impressionnante : ainsi, chaque table est munie d'un petit plancher afin de surélever légèrement les pieds de l'enfant afin qu'il n'ait pas froid, ce qui, comme chacun sait, est une cause de distraction dans l'étude. De même, une légère inclinaison du dossier est prévue pour permettre au corps de l'enfant de se reposer. La largeur

4. Arch. dép. Aisne, 53 J 7.

5. *Idem*.

6. Arch. dép. Aisne, 53 J 21.

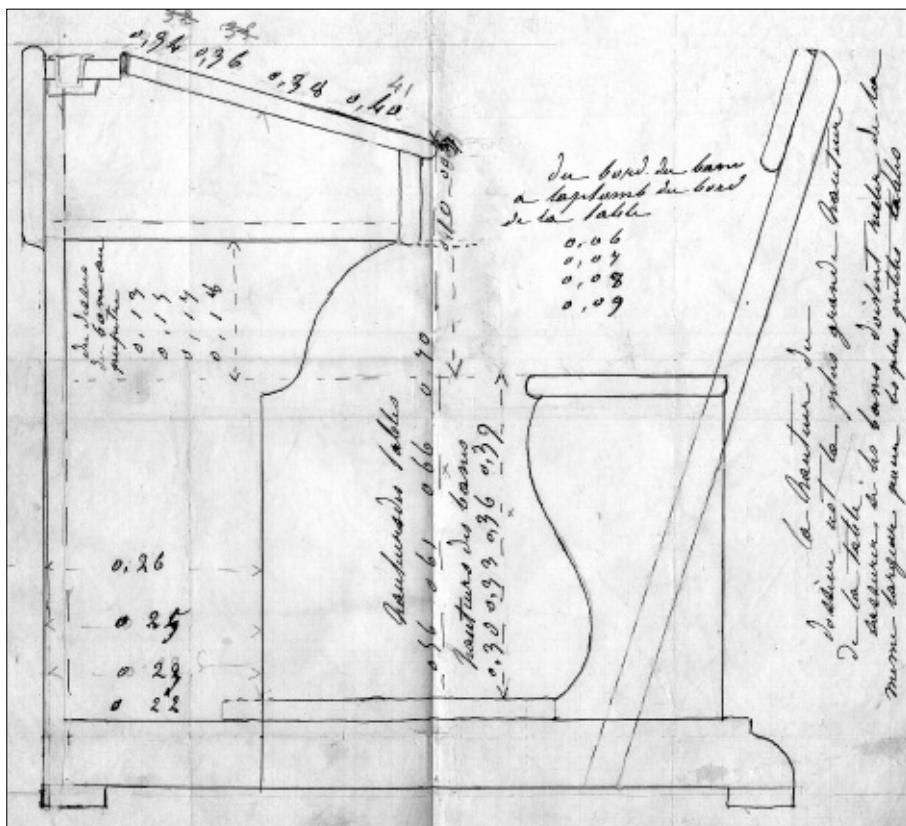


Table et bancs scolaires adaptés aux élèves du familistère. Arch. dép. Aisne, 53 J 7.

des tables est conçue pour donner l'aisance nécessaire au travail, mais sans être excessive pour ne pas conduire à la construction de salles de classe aux proportions démesurées. Quant à l'exécution du mobilier, elle doit se faire en bois, sans partie en fer ou en fonte... Ce mobilier n'est pas réservé aux seules écoles du Familistère. Godin fournit également les écoles communales de Guise ; en fait, il prête ces tables pour meubler les nouvelles salles de classe construites dans cette commune.

Le fonctionnement des écoles apparaît à maintes reprises dans les archives de Marie Moret. Les écoles nécessitent en effet un budget non négligeable qui est un véritable investissement. Leur coût est soigneusement étudié ; les rapports sur les dépenses prennent en compte les salaires, les frais de chauffage et d'éclairage, les travaux de réparation et d'entretien, les livres et fournitures, chaque dépense étant soigneusement justifiée. Par exemple, pour l'exercice 1886-1887, les dépenses des écoles primaires pour 243 élèves s'élèvent à 19 947,14 francs. Les salaires en représentent la plus grande part (14 215,61 F), suivis des livres et des fournitures (2 562,45 F). Pour le bambinat, elles s'élèvent à 3 866,52 francs pour 178 enfants, et pour le pouponnat à 2 026,55 francs pour 59 enfants.

La principale dépense est donc liée au personnel. À la fin des années 1880, le personnel des écoles et de la nourricerie est important : 15 personnes pour 723 enfants. Godin et Marie Moret sont attentifs au recrutement des instituteurs. Les premiers sont recrutés dans l'entourage des personnalités les plus novatrices en matière d'enseignement, comme Marie Pape-Carpantier⁷, fondatrice de l'école normale maternelle de Paris. Mais l'expérience des écoles du Familistère suscite aussi des candidatures spontanées. Afin d'y répondre utilement, un questionnaire-type est dressé : on demande au postulant d'indiquer son âge, sa situation de famille, les grades obtenus et les postes exercés et depuis combien d'années, enfin ses prétentions en matière de traitement. On lui précise que l'enseignement est mixte, le nombre d'élèves que comptera sa classe, et aussi que les rapports avec l'administration du Familistère sont les mêmes que ceux des fonctionnaires de l'industrie. L'instituteur pourra, avec le temps et de bons services rendus, devenir membre de l'association.

Marie Moret a porté une attention particulière au suivi des études : elle a conservé des éléments de notations mensuelles des élèves, des résultats annuels des différentes classes, des rapports d'inspection, et s'en est servi pour réaliser des études visant à démontrer la supériorité de l'enseignement au Familistère.

Une note résume le projet éducatif tel qu'il est conçu pour les écoles du Familistère : « L'instruction donnée au Familistère ayant pour but d'être le plus utile possible à une population destinée à la vie productive, les professeurs doivent s'attacher par-dessus tout à donner à leurs élèves la connaissance parfaite des quatre facultés bases de tout enseignement : la lecture, l'écriture, le français et l'arithmétique. Les autres facultés de l'enseignement primaire doivent y être adjointes dans l'ordre de priorité suivant : la géométrie, le dessin appliqué à l'industrie, les éléments des sciences physiques et naturelles, les divers travaux manuels et l'économie domestique pour les filles, l'instruction morale et civique, la géographie, la comptabilité, l'histoire (surtout contemporaine et quelques notions d'histoire générale). Le chant et la gymnastique sont de tous les âges depuis la première année d'école maternelle » (note manuscrite, s.d.)⁸.

Les classes suivent des programmes d'enseignement annuel rigoureusement organisés qui tiennent compte des programmes du gouvernement, mais qui ont aussi des particularités propres au Familistère. On remarquera par exemple le souci d'intégrer musique et gymnastique dans l'enseignement et l'importance accordée à l'instruction morale qui comprend quatre points principaux : étude des principes, étude des facultés, devoirs envers soi-même, devoirs envers les autres, ce dernier point faisant l'objet d'une série de conseils et mesures destinés à favoriser l'ordre et la discipline au Familistère.

Les élèves sont répartis par classe d'âge : pouponnats et baminats (que Marie Moret, dans ses notes, appelle plus volontiers classes maternelles et classes

7. Marie Pape-Carpantier (1815-1878) organisa et dirigea les premières écoles maternelles de France ; elle créa l'école normale maternelle de Paris en 1848 et est l'auteur d'importants ouvrages sur la pédagogie par le jeu et l'expérimentation concrète de l'espace et des objets.

8. Arch. dép. Aisne, 53 J 20.

enfantines), cinq années de classes primaires, une année de cours complémentaire.

L'enseignement de chaque année est divisé en douze parties et le programme de chaque mois en semaines ; chaque jour a son emploi du temps heure par heure ; les horaires varient entre trente et quarante heures hebdomadaires. L'enseignement primaire se fait par « catéchisme », c'est-à-dire par questions-réponses.

Les programmes conservés dans les archives de Marie Moret, complétant ceux que Godin a publiés dans *Solutions sociales*, détaillent l'apprentissage de chacune des matières au cours de l'année scolaire. Des notes apportent parfois un complément sur le contenu d'un enseignement ou sur un problème particulier rencontré dans une classe d'âge : par exemple le contenu des conférences de morale, ou une faiblesse en orthographe remarquée dans la 2^e classe. Les programmes rédigés pour l'ensemble de la scolarité soulignent la volonté d'unité pédagogique donnée à toutes les classes, depuis les leçons du premier âge jusqu'à la fin de la scolarité. L'enseignement au Familistère est un tout cohérent et ordonné qui doit permettre l'acquisition des données nécessaires à tout individu, sans encombrer la mémoire des élèves de notions inutiles, donc superflues et lassantes. Tout enseignement coupé des réalités vécues par les élèves est considéré avec méfiance comme facteur d'ennui et de désintérêt pour les études. Ainsi, une note sur l'enseignement de l'histoire préconise d'enseigner les progrès accomplis dans les sciences, les arts et l'industrie plutôt que les faits historiques présentés de façon chronologique, comme c'est le cas dans les programmes d'histoire alors en vigueur, et de consacrer une place importante à l'étude du XIX^e siècle. L'histoire au Familistère est l'occasion de montrer « la marche progressive de la société au double point de vue politique et social [...] », ainsi envisagée, l'histoire sera d'une véritable utilité pour nos enfants, non seulement au point de vue intellectuel, mais encore au point de vue moral⁹.

L'application stricte de ces programmes rédigés à l'avance a parfois créé des difficultés. En effet, ils sont chargés et peuvent se révéler difficiles à assimiler. On rencontre ainsi quelques problèmes d'adaptation de l'enseignement au niveau des enfants, un peu faible dans certaines matières si l'enseignement de l'année précédente a été insuffisant. Certains instituteurs des écoles du Familistère sont réticents à intégrer les élèves les plus faibles. M. Demolon, alors instituteur de la 4^e classe, constate en 1885 dans un rapport adressé à Godin : « Les classes resteront faibles [...] tant que nous ne serons pas débarrassés d'une certaine catégorie d'élèves. » Il affirme par ailleurs que des programmes aussi détaillés peuvent conduire certains instituteurs à une sorte de rigidité et de refus d'innovation, ce qu'il formule de la façon suivante : « Monsieur Godin tient énormément à l'ordre des choses établi : il est impossible en ce moment de rien modifier. »¹⁰ Enfin, l'ordre et même le contenu des programmes lui paraissent devoir être améliorés dans de nombreuses disciplines.

9. Arch. dép. Aisne, 53 J 21.

10. Arch. dép. Aisne, 53 J 10.

Des inspections rythment l'année scolaire du Familistère : quatre inspecteurs effectuent des visites partielles sur des sujets précis (février : arithmétique, mars : écriture, avril : dessin...), plus une visite de fin d'année pour évaluer l'ensemble du travail. Dès les années 1870, les inspections des classes sont effectuées par les chefs de service du Familistère susceptibles d'être intéressés par les capacités des élèves, futurs employés : chef de comptabilité, chef des études et des travaux extérieurs, et économie. Le chef comptable inspecte plus spécialement l'arithmétique, le système métrique et la géographie ; l'économie porte son attention sur l'écriture et le français... Chacun rédige un rapport en s'appuyant sur un rapport-type.

Des examens sanctionnent le travail de chaque classe. Les élèves sont évalués individuellement, mais aussi collectivement : « bon résultat », ou « laisse un peu à désirer », « lecture bonne en moyenne, à l'exception d'un élève ». Non seulement les résultats des élèves sont évalués, mais aussi l'efficacité de l'enseignement et les méthodes des instituteurs : par exemple, en 1894, les corrections portées sur les cahiers de devoirs sont jugées « pas encourageantes, trop succinctes et trop sévères » ; par contre, dans une autre classe, un « bon petit problème sur les remises coopératives des magasins du Familistère » est remarqué.

Même le pouponnat est inspecté : on évalue l'aptitude au langage des enfants (on les interroge sur des objets sortant d'un sac à surprises) ; pour repérer l'adresse manuelle on les fait s'exercer sur des cartons, on leur fait faire des pliages ; enfin, on observe leurs capacités en gymnastique et en chant. L'attitude générale des enfants, lors du goûter par exemple, est l'objet d'une attention particulière, car l'apprentissage de l'ordre et de la propreté sont des éléments primordiaux de la première éducation. L'inspection en profite pour mentionner les améliorations ou le renouvellement du matériel pédagogique (inspection, 1900).

Les résultats constatés au cours de l'année aboutissent à la présentation des meilleurs élèves au certificat d'études. Le Familistère présente chaque année de nombreux candidats au certificat d'études primaires. Leur nombre triple de 1882 à 1899 (de 10 à 30) et les filles sont de plus en plus représentées : légèrement moins représentées de 1882 à 1890, elles deviennent majoritaires dans la décennie suivante. Les résultats sont largement satisfaisants : en 1882, sur 10 candidats présentés, 10 sont reçus. Des notes manuscrites comparent les résultats du Familistère à ceux du canton, nettement moins glorieux : 155 enfants présentés en 1890 (90 garçons, 65 filles). 128 certificats sont attribués dans le canton, dont 32 au Familistère, c'est-à-dire à tous les élèves présentés. Une très nette satisfaction perce dans ces notes qui mentionnent : « Le Familistère représente le 12^e de la population du canton et il a obtenu à lui seul le 1/4 des certificats donnés. » De 1882 à 1910, 637 élèves sont présentés au certificat d'études primaires, 24 au brevet élémentaire, dont 3 garçons.

À la fin de leurs études, la plupart des élèves entrent en apprentissage dans l'usine, comme le confirme une note de 1885 : « Les enfants des écoles du Familistère sont presque tous appelés à entrer dans les usines de l'Association, en

qualité d'ouvriers ou d'employés. Le but principal que l'on doit poursuivre est donc la préparation des enfants à la carrière industrielle. »¹¹ Cependant, les élèves qui le souhaitent peuvent poursuivre leurs études : pour la même période, 15 jeunes filles entrent à l'école normale pour être institutrices, 34 garçons entrent à l'école des Arts et métiers, et 36 élèves continuent leur scolarité au lycée ou à l'école centrale. La poursuite des études en dehors des écoles du Familistère est parfois délicate : ainsi, une note nous apprend que les élèves du Familistère qui se présentent aux concours d'entrée des Arts et métiers semblent mal préparés aux épreuves spécifiques du concours, faute de préparation adaptée.

Éléments de recherches pédagogiques

Marie Moret et sa sœur ont suivi avec attention l'organisation de l'enseignement primaire. Cependant, pour ces matières, il n'y a pas eu d'expérimentation de leur part. C'est le domaine de la petite enfance qui a été l'objet de toutes leurs recherches.

Les institutions destinées à accueillir les tout jeunes enfants (nourricerie, pouponnat et bambinat) ont ouvert avant même les écoles proprement dites. Godin voulait que les institutions du Familistère appliquent une pédagogie novatrice et il s'inspira directement des travaux de Marie Pape-Carpantier et de Fröbel¹², à savoir une pédagogie par le jeu et l'expérimentation concrète de l'espace et des objets au moyen d'un matériel pédagogique simple adapté à l'enfant.

De fait, l'importance du matériel pédagogique apparaît à de nombreuses reprises. Les fournitures spécifiques sont prises en compte dans les dépenses prévues pour le pouponnat et le bambinat : des tableaux représentant divers animaux pour l'école maternelle, le matériel nécessaire à l'application de la méthode de calcul mise au point par Marie Moret, qui établit soigneusement la liste des briques, cubes, triangles, carrés nécessaires pour chaque enfant... Cette méthode, inspirée des théories de Fröbel, est fondée sur la manipulation des formes mathématiques par l'enfant.

Fröbel est surtout connu pour le développement des « jardins d'enfants » et la conception d'un matériel pédagogique spécifique au tout jeune enfant. Son idéal, largement néo-humaniste, était de former des êtres humains, et la notion d'utilité était pratiquement absente de ses conceptions. Lors de leur diffusion dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ses idées ont été passablement modifiées : les jardins d'enfants, tels qu'ils sont alors développés, font partie intégrante du système scolaire et sont adaptés à l'esprit de l'ère industrielle ; les activités mises en place visent à établir des relations avec l'environnement quotidien et à faciliter

11. Arch. dép. Aisne, 53 J 36.

12. Friedrich Fröbel (1782-1852) est à l'origine des premiers jardins d'enfants. Il constitua un matériel pédagogique pour les enfants de trois à six ans, permettant un programme efficace et exhaustif d'éveil par le jeu.

ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE AVEC CARACTÈRES MOBILES *

LIVRET DE TRANSITION

POUR CONDUIRE

à la Lecture courante et à l'Écriture

MÉTHODE DE M^{me} E. DALLET

**Ouvrage inscrit sur les Listes Dépôles de la Seine
et de plusieurs Départements.**

NOUVELLE ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15
1897

ter l'intégration des enfants dans la vie sociale. C'est cette pédagogie fröbelienne un peu déformée qui est reprise au Familistère, et il apparaît clairement que les classes maternelles et enfantines sont destinées à préparer les enfants à l'entrée dans les écoles primaires.

Marie Moret acquiert la conviction que le développement harmonieux des facultés physiques et intellectuelles du jeune enfant est nécessaire à l'acquisition ultérieure des connaissances, et que les activités en commun de construction et de création de formes favorisent l'apprentissage social, ce qui correspond assez bien au projet d'éducation pour les plus petites classes : « Les enfants doivent dès leurs premières années concourir par leur bonne conduite au charme de l'habitation unitaire et au bien-être de la population. Ils doivent prendre pour guide dans toutes leurs actions la recherche du bien de tous. »¹³

On retrouve ce même soin de la sociabilité enfantine dans les représentations théâtrales données par les enfants du Familistère, également préparées par Marie Moret qui prévoyait la distribution des rôles, dessinait certains costumes et choisissait les textes à mettre en scène¹⁴. Le dossier relatif à ces représentations théâtrales est d'ailleurs un des seuls à mettre en relief le rôle accordé à l'émulation et aux distinctions accordées aux meilleurs élèves. On y trouve en effet des listes de bons élèves établies par les instituteurs afin de choisir des acteurs en vue des festivités.

L'enseignement dispensé dans les classes maternelles est d'abord orienté vers les premières connaissances utiles au jeune enfant, le développement des facultés sensorielles et l'acquisition de règles d'ordre et de propriété, mais déjà quelques jeux familiarisent les enfants avec le matériel pédagogique qui leur servira à assimiler les bases de la lecture et du calcul. La pédagogie employée pour l'utilisation de ce matériel est soigneusement précisée : « La maîtresse doit soutenir l'intérêt [des élèves] par des petits mots bien appropriés à l'âge et à l'occupation actuelle des enfants. Elle leur fera remarquer les formes pouvant rappeler les objets familiers, tables, ponts [...], les motifs d'ornements disposés comme ceux des briques ornant le Familistère. »¹⁵

Dès les classes enfantines, de cinq à sept ans, les élèves sont plus directement préparés pour l'entrée à l'école primaire élémentaire : l'enfant est initié à la lecture, à l'écriture et au calcul dans le but de les lui faire maîtriser correctement environ six mois avant son entrée à l'école primaire. Les méthodes de lecture et de calcul mises au point au Familistère concernent toutes deux cette période cruciale et sont fondées sur les mêmes principes pédagogiques : soutenir l'attention de l'enfant en présentant l'enseignement de façon ludique, s'appuyer sur un matériel pédagogique bien conçu permettant des manipulations par les enfants.

Émilie Dallet a élaboré une méthode de lecture en s'inspirant du langage par signes mis au point par Augustin Grosselin¹⁶. Ce langage associait des sons et

13. Note manuscrite, Arch. dép. Aisne, 53 J 21.

14. Arch. dép. Aisne, 53 J 47.

15. Arch. dép. Aisne, 53 J 21.

16. Augustin Grosselin avait inventé un langage par signes appelé procédé phononimique.

des gestes de la main. Émilie Dallet a adapté cette méthode en associant les sons avec des caractères mobiles représentant les différentes lettres de l'alphabet. Le but était d'accoutumer les enfants à l'orthographe usuelle tout en les amusant grâce à la construction des mots par la manipulation des lettres mobiles. Ainsi, au lieu d'apprendre les 26 lettres de l'alphabet sans que l'enfant sache ce que cela signifie, il apprend à composer des mots à l'aide de deux ou trois lettres connues. Chaque enfant cherche, à l'aide de lettres mobiles, à reproduire les mots que le maître a formés avec de grandes lettres qui servent de modèle. C'est une méthode très progressive : « La méthode d'Émilie Dallet propose 49 exercices très simples, présentant un choix de mots et de petites phrases toujours combinés pour être bien compris des enfants tout en graduant les difficultés et en ne se servant que d'un nombre de lettres donné pour simplifier l'exercice. »¹⁷

Cette méthode, Émilie Dallet l'a expérimentée dans les classes enfantines du Familistère, mais elle a aussi cherché à la diffuser : la *Petite méthode de lecture pour l'emploi des caractères mobiles à l'usage des Écoles et des Familles* a été imprimée et soumise à l'approbation des autorités en matière de pédagogie. Les commentaires publiés dans les revues de pédagogie sont largement élogieux et cette méthode de lecture a été appliquée dans plusieurs établissements scolaires en dehors du Familistère.

Nous ne disposons pas du matériel utilisé pour la méthode de calcul de Marie Moret. À défaut, nous conservons, semble-t-il, l'ensemble des notes rédigées et des croquis dessinés au cours de son élaboration. Cette méthode cherche à « rendre agréable et facile aux enfants l'étude de l'arithmétique et de leur faire toucher du doigt l'exactitude de cette science dès ses premiers éléments »¹⁸. Marie Moret constate les grandes lacunes de l'enseignement des premiers éléments du calcul alors que l'arithmétique est une des sciences les plus indispensables dans la vie. Les premières leçons de numération font alors surtout appel à la mémoire et l'arithmétique demeure obscure et irrationnelle pour beaucoup d'enfants. De plus, ils se désintéressent de ces leçons et « se livrent à la dissipation à propos de quelques menus objets qu'ils auront la satisfaction de tourner et de retourner entre leurs doigts ». Il s'agit de donner aux enfants le moyen de vérifier l'exactitude des opérations mathématiques au moyen d'un matériel composé de bûchettes et de briquettes. Avec ce matériel très simple, l'enseignant exploite le penchant naturel des enfants « à se faire des passe-temps avec quelques bagatelles »¹⁹, et la leçon d'arithmétique devient aussi attrayante qu'une leçon de choses.

Comme sa sœur, Marie Moret a conçu une méthode progressive. Pour ne pas lasser l'attention de l'enfant et associer la découverte de l'arithmétique à des moments de plaisir et de jeux, chaque heure de leçon est divisée entre calcul proprement dit et manipulation ludique du matériel, utilisé alors non plus pour compter mais pour réaliser des figures géométriques. Cette partie récréative n'est

17. Arch. dép. Aisne, 53 J 28.

18. Arch. dép. Aisne, 53 J 21.

19. Arch. dép. Aisne, 53 J 21.

pas négligeable, l'élève étant censé ainsi « développer ses facultés d'imitation et de construction et se préparer indirectement aux travaux de l'industrie »²⁰. Les opérations manuelles sont effectuées simultanément par tous les élèves de la classe. La manipulation du matériel, et en particulier son rangement, est l'occasion de créer chez les enfants des habitudes d'ordre et de rigueur, du reste indispensable pour ce type de matériel vite sujet à dégradation et à perte. C'est pourquoi les élèves disposent de boîtes contenant bûchettes, bâtons ou briquettes, si facile à disperser.

Avec cette méthode, il s'agit d'enlever aux notions de calcul leur caractère abstrait afin de faire saisir à l'élève que les différentes opérations ont une signification concrète, que la table de multiplication repose sur des *réalités incontestables dont la preuve peut toujours être faite*. L'attitude de l'enfant à l'égard du calcul doit devenir raisonnée et non être impulsive : « Si l'enfant a le sentiment exact des quantités [...] on le voit ne pas se presser de donner un total quelconque, peut-être absurde. Il contrôle par l'attention et la réflexion ce qu'il va dire et tâche de ne parler qu'en connaissance de cause. »²¹ Et cette attitude peut alors être appliquée au cours de toute l'existence : les enfants ainsi élevés seront par la suite familiarisés avec la recherche de la preuve et du fait scientifique.

La méthode de Marie Moret n'est donc pas seulement une méthode d'apprentissage attentive aux rythmes des enfants, c'est aussi une partie du processus qui doit faire émerger un individu conscient. À son niveau, elle s'inscrit parfaitement dans l'ambition éducative de Godin. Il s'agit non seulement de dispenser une instruction pratique et usuelle, mais aussi de former des générations nouvelles où chacun sera capable de se forger sa propre opinion. Dans la genèse de ce processus, Marie Moret souligne l'importance des premiers apprentissages, objets de tant de soin au Familistère : « Instruits par notre méthode expérimentale, les enfants posséderont le sentiment vrai des réalités de l'arithmétique. C'est en faisant que les premiers éléments d'instruction soient réellement clairs et véritables que nous formerons des générations aimant à se rendre compte de toutes choses et ne se plaisant plus à s'en remettre à quelques-uns du soin de voir et de comprendre pour tous. »²²

Élise LEMARCHAND

20. Arch. dép. Aisne, 53 J 21.

21. Arch. dép. Aisne, 53 J 21.

22. Arch. dép. Aisne, 53 J 21.